



Doc. 14051

28 avril 2016

Accès universel aux soins de santé maternelle

Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En Europe, où les systèmes de santé diffèrent d'un pays à l'autre, les soins de santé maternelle sont un domaine vulnérable caractérisé par des disparités dans l'accès universel aux soins et à l'information, ce qui entraîne des injustices en matière de santé, notamment pour les groupes vulnérables. Ces iniquités touchent de nombreuses femmes et concernent par exemple les barrières linguistiques, le fossé entre les zones urbaines et les zones rurales, ou le fait de devoir effectuer de longs trajets pour recevoir des soins. En raison du changement démographique et de la mobilité croissante, les soins de santé maternelle sont souvent source de problèmes pour les femmes, notamment faute de statistiques et d'indicateurs adéquats permettant de mesurer la qualité des soins. La situation est particulièrement difficile pour les femmes réfugiées et les femmes appartenant à des minorités.

Selon les résultats préliminaires de l'enquête menée par l'organisation *Safe Motherhood WeekEurope*, 34 % des femmes sondées dans les différents pays estiment que leur grossesse ou leur maternité ont empêché leur évolution professionnelle et 14 % estiment avoir été discriminées sur le lieu de travail au cours de leur grossesse. Une femme sur trois a pris des médicaments, ou plusieurs, au cours de sa grossesse. Une femme sur quatre est d'avis qu'elle n'a pas reçu une information ni une assistance adéquates dans les moments précédant et suivant l'accouchement.

Il est grand temps que les Etats membres du Conseil de l'Europe améliorent la situation en vue de garantir un accès équitable aux soins de maternité en Europe:

- en offrant à toutes les femmes, quelles que soient leur situation en matière de migration et la minorité dont elles sont issues, de meilleures informations et un accès équitable aux soins de santé, afin que toutes les femmes jouissent d'une maternité en sécurité et en bonne santé, avant, pendant et après la grossesse;
- en garantissant l'accès aux soins de santé maternelle, aspect indissociable de différentes politiques telles que des systèmes de santé solides, des congés de maternité et le sens des responsabilités pour les générations futures;
- en encourageant la coopération entre les pouvoirs publics et les ONG afin d'échanger des bonnes pratiques en matière de soins de maternité en établissant des dispositifs de suivi et de collecte de données.

